



PTT 28



# Riposte 28

Facebook : CGT PTT 28

N° 50 décembre 2023



Le journal d'information des syndiqués CGT Poste, France Télécom/Orange, du Secteur des Activités Postales et des Télécommunications d'Eure et Loir.

Edité et financé grâce aux cotisations des syndiqués de l'Eure et Loir

Journal édité par le

Syndicat CGT PTT 28

Affilié à la CGT-FAPT

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Rédaction et administration au 11 rue René Langlois 28110 Lucé

cgptt28@wanadoo.fr

Facebook : CGT PTT 28

TEL 02 37 21 97 72

Directeur de publication: Jean-François Paty

Ont participé à la rédaction de ce journal :

ATM Intelcia,

Elodie,

Facteurs de Gellainville,

François,

Gaby,

Michel Gesse,

Sylvie Grandjean,

Laura,

Lisa,

Jean-François Paty,

Fred Pégé,

Nicolas Poucin,

Michelle Randonnet,

Sarah,



**Réseau** : hausse des frais bancaires pour 2024

**Courrier** : Le prix du travail à Dreux

**Orange** : Les élections chez Orange

**Intelcia** : Une section syndicale en mouvement

**Retraités** : Toujours actifs !

**Dossier** : Les retraites complémentaires

Imprimerie Dupli'k

28400 Nogent le Rotrou

Dépôt légal : décembre 2023

## RETRAITES

## Les retraités, toujours et encore dans la rue !

*Oui, les retraités n'ont pas d'autre choix que se mobiliser pour la satisfaction de leurs revendications.*

Bien sûr, on peut comprendre qu'après la multitude de manifestations sur l'âge de départ à la retraite, il y ait quelque lassitude. Mais il faut savoir aussi que toutes les conquêtes sociales furent arrachées par la lutte. Il n'y a rien à attendre d'un gouvernement au service du capital.

**Une reprise qui ne demande qu'à s'amplifier !**

À Chartres, si la manifestation du 13 Octobre, et le rassemblement du 24 octobre ont fait piètre figure, si tous deux n'étaient pas à la hauteur de l'enjeu, ils ont eu le mérite d'exister !

Car l'enjeu est considérable : Il consiste à restituer, en ce qui concerne les retraités, via une augmentation immédiate de 10 % de leur retraite l'argent qu'il leur a été volé.

**Le compte n'y est pas !**

Si les prix entre Janvier 2017 et Août 2023 ont augmenté de 17,5% , les retraites quant à elles n'ont augmenté que de 7,9 %. Et ce, en prenant des chiffres officiels que nul ne peut contester.

La somme des pertes pendant les 80 mois de cette période s'élève à 2,4 mois de pension, et davantage pour les retraités ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, Tout cela, parce que le gouvernement en place refuse d'appliquer la loi (article L161-25 du code de la Sécurité Sociale) qui stipule que les pensions doivent être revalorisées au niveau de l'inflation.

La revalorisation des pensions de 5,2 % au 1er Janvier

2024 impose un constat : Le compte n'y est pas !

**Augmenter les pensions est un choix politique !**

Le gouvernement sait trouver de l'argent pour donner aux entreprises et aux personnes les plus riches.

En même temps, pour plagier Macron, citoyennes et citoyens sont appelés à fournir des efforts.

Mais quand la vie devient plus dure, que tout devient trop cher, ce ne sont plus des efforts, mais bien des privations. Et en même temps, pour montrer la force de la France, ce fût un repas hors normes qui s'est déroulé au châteaude Versailles. Cela ne vous rappelle rien ? L'occasion pour notre cher Président de se déguiser en monarque !



**La gabegie pour certains, la misère pour d'autres !**

**Tout cela doit cesser ! Imposons le par la lutte.**

**Et sachez, que vous soyez actifs ou retraités :**

**Si vous vous battez, vous n'êtes pas sûrs de gagner,**

**mais si vous ne vous battez pas, vous êtes sûr de perdre.**

Michel



## EDITORIAL

## Une année revendicative et de renforcement du syndicat...

Cher (e)s camarades,

Vous avez entre les mains le dernier Riposte de l'année 2023. A cette occasion, je tiens à remercier toute l'équipe de camarades du comité de rédaction qui s'efforce de faire de ce journal un support pour le revendicatif, l'informatif mais également un support pour l'organisation. Il n'est pas aisé pour des " non-professionnels " de rendre un contenu lisible et compréhensible sur des dossiers qui peuvent être compliqués. Il me semble que le comité de rédaction le réussit très bien, merci à eux.

### Cette année 2023 a été marquée par la lutte contre la réforme des retraites.

Malgré une mobilisation puissante, des journées de grèves massives, nous n'avons pas réussi à mettre en échec la régression sociale que représente le recul de l'âge de départ à la retraite.

### Nous pouvons regretter qu'au soir du 7 mars, les confédérations n'aient pas appelé à la grève générale.

Un tel appel aurait-il eu un écho auprès des travailleurs, nous ne le saurons pas, mais nous ne nous sommes pas donnés les moyens d'y parvenir. Ces mobilisations ont démontré que la notion de lutte des classes n'est pas désuète. L'expression " diviser pour mieux régner " n'a jamais aussi bien servi les intérêts du capitalisme : tentative de division selon les religions, selon la couleur de peau, selon la catégorie professionnelle, selon le pays d'origine (la honteuse loi " immigration " en est la preuve s'il en faut) ....

### notre puissance, à nous, travailleurs, retraités, c'est l'unité sur la revendication.

C'est cette même conscience qui a amené près de 14.000 travailleurs palestiniens à s'adresser à leur " alliés juifs " pour combattre dans l'unité pour " une issue démocratique en Palestine sur la base d'un Etat palestinien laïque et démocratique. Démocratique dans le sens où tous seront égaux, laïque dans le sens où il n'y aura aucune ségrégation sur la base de l'identité religieuse, ethnique ou autre " (extrait de l'appel à l'initiative de One Democratic State Initiative). N'est-ce pas la voix à suivre ? Et cela commence par s'unir pour combattre le capitalisme, porté par Macron et son

gouvernement, qui n'a pour seul objectif que la réalisation du profit et cela en utilisant toutes les forces destructrices à sa disposition et toutes les institutions prévues pour ça telles que l'OTAN, l'ONU imposant la : destruction de l'environnement, de l'emploi, des acquis sociaux avec pour première arme, l'industrie d'armement qui représente 2.500 milliards d'euros des budgets des Etats.

**" Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ", phrase de 1895 de Jean Jaurès, alors député, est, malheureusement, toujours d'actualité. Ce système mène à la barbarie : barbarie environnementale, barbarie humaine...**

**Il nous revient, militants CGT à réaliser l'unité pour combattre le capitalisme, améliorer les conditions de travail, obtenir l'augmentation des salaires et des pensions, les faire indexer à l'inflation, le SMIC à 2.000 euros, les 32 heures... C'est la seule arme des exploités : la recherche de l'unité sur des mots d'ordres de progrès sociaux.**

Dure feuille de route il est vrai, mais c'est ce qui a conduit 32 nouveaux camarades à rejoindre le syndicat cette année avec une section syndicale qui s'est créée chez Intelcia à Dreux. Tous les nouveaux syndiqués (comme les anciens) ont leur place au syndicat, sous une forme ou une autre. Ces adhésions ont été faites par le travail revendicatif sur le terrain, au quotidien.

**Et devant ce qui nous attend pour l'année 2024 (la mise en place des CSE à La Poste avec certainement une diminution des moyens), nous devons démultiplier nos réunions de syndiqués et gagner l'implication du plus grand nombre de nos camarades, invitant les sympathisants pour les faire adhérer, renforçant les sections où elles existent, créant celles qui n'existent pas encore, s'implanter où l'on n'est pas.**

Alors oui la feuille de route pour 2024 n'est pas facile mais nous savons compter sur l'implication de ceux qui en ont assez d'être exploités, jeunes, moins jeunes, actifs, retraités qui cherchent à réaliser l'unité pour mettre fin à ce système qui essaie de nous opposer les uns aux autres.

**Bonne fin d'année à toutes et à tous.**

Jean-François Paty  
Secrétaire Départemental CGT FAPT 28

Dans ce numéro :

page

Retraités 2

Editorial 3

Réseau 4-5

Courrier 6-7

Orange 8

Intelcia 9

Expression 10-11

Dossier 12

## RESEAU

## Le bureau de poste de Mainvilliers de nouveau en service

*Ce bureau de poste a subi des dommages à la suite des émeutes qui ont éclaté en France fin juin 2023. Le 1 juillet La Poste annonçait sa réouverture la semaine suivante....*

*Hélas ce n'est que le 3 octobre qu'un communiqué donnait une date de réouverture : le 9 octobre à 14 heures !*

*La CGT combattant sans relâche la politique d'abandon du service public de La Poste s'est mobilisée seule pour gagner cette réouverture.*

Le 27 juin lors d'une intervention policière, un refus d'obtempérer lors d'un contrôle routier diffusé sur les "réseaux sociaux", un jeune, Nahel est abattu. Il s'ensuit des journées de violence dans toute la France. Mainvilliers voit sa mairie, le poste de police et la Poste vandalisés.

Les dégâts du bureau sont les vitres de façade et la porte d'entrée cassées. Le DAB est hors service.

Et le 1 juillet Sophie Maisonneuve, directrice régionale de la communication du groupe La Poste indique que : " le bureau est fermé jusqu'au début de la semaine prochaine ". Elle invite les usagers à se tourner vers les bureaux de Chartres.

**La CGT intervient pour la continuité du service public auprès de l'employeur et auprès de la mairie gestionnaire du local.**

La CGT demande régulièrement une date de réouverture. En effet la politique d'abandon des bureaux de poste menée depuis des années fait craindre la disparition pure et simple du bureau. Et ce d'autant plus que le bureau de Mainvilliers qui était bureau centre de secteur est devenu depuis janvier 2022, un bureau rattaché de Chartres.

Les réponses sont vagues au début. Puis les vacances sont mises en cause pour tenter de justifier le gel de la situation. C'est toute une période où les usagers n'ont plus accès au service public ni au DAB. Le personnel de Mainvilliers voit ses conditions de travail aggravées. Les agents sont obligés d'aller travailler sur Chartres sans aucune compensation pour le temps de trajet rallongé et aucune proposition de stationnement. Un mot aussi pour les agents du bureau de Lucé, qui ont vu la fréquentation d'usagers augmentée sans aucun moyen supplémentaire. L'été a été plus que pénible pour tous ces chargés de clientèle !

**La CGT lance une pétition :  
" Réouverture du bureau de Mainvilliers "**

Le temps passe et le mécontentement des usagers grandit devant les portes closes du bureau. Le syndicat CGT se

heurte au mutisme de la mairie, gestionnaire du local. Lors de son instance du 7 septembre la CGT décide d'informer la population avec un tract et de faire signer une pétition " Réouverture du bureau de Mainvilliers ". Les militants obtiennent rapidement plus de 260 signatures. Et le communiqué de presse du syndicat demandant la réouverture est diffusé le 27 septembre avec l'annonce d'une convocation à une réunion publique pour le vendredi 6 octobre. Dans le même temps la mairie annonce la réouverture à " la mi-octobre ".

Hasard du calendrier... le 5 octobre la réouverture du bureau est annoncée pour le 9 octobre à 14h00.

**La réunion publique du 6 octobre a lieu en présence des militants postiers et de la mairie partie prenante des intérêts de ses administrés.**

La mairie fait état de sa sidération devant les dégâts subis par les différents services publics de la commune. Et la période des vacances a considérablement ralenti la prise en charge effective des travaux : délai pour l'expertise, délai pour les travaux.

Le syndicat CGT pour sa part avance son extrême vigilance quant à la réouverture du bureau. En effet La Poste supprime les bureaux par milliers. La dernière réorganisation a supprimé Mainvilliers comme bureau-centre et le secteur de Mainvilliers a fusionné avec celui de Chartres. Et il va de soit que les usagers sont fortement impactés par l'éloignement du service.

Le secrétaire départemental affirme qu'un service public " dégradé " mais au service des usagers pouvait fonctionner dans un Algéco comme cela fut le cas en son temps lors de la transformation de La Poste à Chartres en médiathèque...

Enfin un comité de vigilance veillera à ce que l'activité du bureau soit celle d'un bureau de plein exercice.

Le bureau de Mainvilliers a donc ouvert le 9 octobre à 14h00. Le DAB réclamé par les particuliers et les commerçants rouvrira 3 jours plus tard.

**Une lutte gagnante :  
le bureau de Mainvilliers est de nouveau ouvert !**

Gaby



## RESEAU

## Hausse des frais bancaires à la banque postale pour 2024

**Même si l'inflation reste forte, la banque postale fait le choix d'augmenter ses tarifs. L'an passé, elle les avait gelés. Souhaite-t-elle récupérer le manque à gagner de l'année dernière ?**

Une vingtaine de hausses sont prévues allant de 2,25 à 100 % peut on lire dans les médias.

### Les cartes

L'augmentation du tarif des cartes haut de gamme est la moins élevée. C'est la visa classique, celle la plus utilisée, qui prendra 5,12% tandis que la visa infinie prendra 2.25% d'augmentation.

La refabrication d'une carte avant le renouvellement automatique va augmenter de 11,11%.

La Banque Postale cherche à n'avoir que des clients à haut potentiel financier et se débarrasse des moins riches. Pour rappel, elle a déjà invité cet été, les retraités postiers à changer de banque.

Source moneyvox.fr	Prix au 1er janvier 2023	Prix au 1er janvier 2024	Hausse
Visa Infinie (par an)	320 €	327,20 €	2,25%
Visa Platinum (par an)	190 €	197,20 €	3,79%
Visa Premier (par an)	129 €	135,20 €	4,80%
Visa Classic (par an)	43 €	45,20 €	5,12%
Visa à autorisation systématique (par an)	30,50 €	31,50 €	3,28%
Retrait déplacé*	0,85 €	1 €	17,64%
Refabrication carte bancaire**	13,50 €	15 €	11,11%

\* A partir du 4e retrait par mois  
\*\* Gratuit pour les cartes haut de gamme

## Les retraits dans les distributeurs autres que ceux de la banque Postale

Dans beaucoup de communes les distributeurs de la Banque Postale sont retirés. Non contente de faire des économies ainsi, les tarifs augmenteront aussi de 17.6 % passant de 0.85 à 1€ à partir du 4ème retrait dans un distributeur d'une autre banque.

### Les frais de tenue de compte

Les frais annuels pour un compte classique vont augmenter de 21,40% passant de 16,80 à 20,40 €.

Ces quelques exemples d'augmentations, plus toutes les autres ne vont pas nous aider, nous les chargés de clientèle, qui devons supporter le mécontentement des usagers. Déjà aujourd'hui, les incivilités sont nombreuses, suite à notre obligation de questionner, tels des conseillers financiers que nous ne sommes pas, les usagers pour mettre à jour leur " fiche client ".

Nos dirigeants doivent comprendre qu'il est de plus en plus compliqué pour les personnels qui se trouvent face aux usagers de travailler dans des conditions sereines.

Sylvie

## Les conseillers bancaire ont des revendications

travail en plus.

### Parcours du combattant pour évoluer

**Bien que les conseillers bancaires s'expriment rarement, leurs conditions de travail se détériorent. Pression commerciale, objectifs délirants, manque de reconnaissance... la liste est longue.**

Lors de nos visites de bureaux, ils nous arrivent de discuter avec les conseillers bancaires. Ce n'est pas toujours le cas car ce personnel est souvent en rendez-vous. Dernièrement deux points interpellent les conseillers bancaires :

### former les alternants sans prime pour le faire

Non contents de mettre la pression sur les résultats, nos dirigeants leur imposent également de former les personnes en alternance quand ils viennent en bureau. Ils n'ont pas le temps de les former et se demandent si c'est leur rôle. De plus, aucune indemnité pour cette charge de

Quand un conseiller veut postuler sur un poste en interne, c'est le parcours du combattant ! Il doit se vendre face à un jury, dérouler leurs compétences, leur motivation pour, peut-être, entrer dans un vivier qui ne leur garantie pas grand-chose. Ils seront retenus si nos dirigeants le décident. Par contre lorsque le recrutement se fait en externe, un entretien suffit pour être recruté.

La Banque Postale impose t- telle ces conditions à ceux qui souhaitent évoluer pour qu'ils restent en place ? C'est possible, puisque partout, il manque des conseillers.

Il est temps que le salaire des conseillers soient réévalué, et leurs conditions de travail améliorées pour que de nouveaux conseillers arrivent et que ceux en place évoluent plus facilement.

Parole de conseillers

## COURRIER

### Le prix du travail à Dreux

*Un matin, en arrivant à la PPDC, nous avons la surprise de voir 5 cadres de la Direction d'Orléans, accompagnés de notre directeur... pour nous remettre un panier garni !*

**N**ous apprenons par le directeur que leur présence est due à " un problème avec les recommandés ". Nous n'en saurons pas plus.

Ils en profitent toutefois pour nous féliciter, car Dreux PPDC serait arrivé 1er d'un challenge régional (meilleur taux de satisfaction clients, le moins de réclamations, le moins de tournées à découvert, pour le chiffre d'affaires ce n'est pas trop ça, mais bon ...).

**Je fus un peu surpris, car nous avons régulièrement sécable inopinée, des réclamations ... Qu'est-ce que ça doit être dans les autres bureaux ?**

Un des membres de la Direction nous félicite, car la satisfaction clients est remontée à un peu plus de 7/10, le taux de réclamations a baissé, le nombre de tournées à découvert a baissé ( je n'ai pas tout compris, mais avant il y en avait 500 sur la région, mais je ne sais plus sur quelle période).

**Voilà le niveau d'exigence de la qualité de service attendu aujourd'hui par La Poste !**

Plutôt que d'embaucher pour avoir de bonnes conditions de travail, amenant une bonne qualité de service, La Poste est contente quand la satisfaction est au-dessus de 6/10 et qu'il n'y a pas trop de tournées à découvert !

Et pour nous remercier de tout ça, un cadeau à la hauteur de la considération que nous porte nos dirigeants, un panier garni ! Pour une équipe d'une vingtaine d'agents !

Pas facile pour partager la boîte de pâté.

**Pour rester dans le thème frugal, profitant de la présence de la Direction, la question de l'indemnité collation a été posée.**

En effet, plusieurs agents n'ont toujours pas retrouvé le bénéfice de cette indemnité (les premiers " oubliés " sur la fiche de paye datent de 2018, à l'époque, 2 € par jour travaillé).

Avec les sommes que cela représente, on aurait pu en avoir des paniers garnis !

Réponse du Directeur d'Etablissement : " Il faut faire des requêtes, et pour ceux qui l'ont déjà fait, donner son nom à la RH. Vous n'allez pas refaire une requête. "

Voilà la reconnaissance pour effectuer du mieux possible notre travail, quelles que soient les conditions, un panier garni et faire des requêtes pour réclamer notre dû !

Tôt ou tard, il faudra bien que nous discussions de la situation, pour décider ensemble de la réponse à apporter à tout ce mépris.

Le syndicat CGT PTT 28 sera là pour soutenir nos revendications.

Discutons-en autour de nous, proposons l'adhésion pour étoffer nos forces.

Fred

### J'ai testé pour vous... La mise en place des chèques cadeaux.

*La CGT revendique les augmentations de salaires, le 13ème mois pour tous... mais bon un petit chèque cadeau pour aider au moment des achats de Noël (ou autre, il n'y a pas qu'à cette période qu'on aime recevoir des cadeaux) ce n'est pas de refus.*

**D**onc quand La Poste a demandé aux collègues de faire des " apports " ( Nom, prénom, entreprise, numéro de téléphone ) à remonter au service commercial pour mettre en place dans leur entreprise, des chèques cadeaux pour les salariés. Mon cerveau s'est rappelé que l'an dernier nous ... on avait eu que dalle.

Je pense que vous me voyez venir... et bah oui, je l'ai fait... j'ai donné mon nom, mon numéro, mon entreprise

pour que les collègues puissent avoir la mise en place des chèques cadeaux (et à l'occasion moi aussi).

Donc j'ai testé... ça ne marche pas ! on ne m'a pas rappelé.

Conclusion : c'est bien beau de faire des briefs quotidiens, infantilisant les collègues, rappelant qu'il faut faire ceci, cela (un jour on va nous demander de ne pas oublier de respirer). Déjà que des apports avec des objectifs quotidiens j'aime pas mais, si en plus, ce n'est pas suivi d'actes alors ça a tendance à m'énerver.

Jean Foutiste

PS : les collègues, ne m'en voulez pas si on n'a pas de chèque cadeau, j'ai tenté ....

## COURRIER

### 700 euros de chèques cadeaux à la poubelle

**En septembre 2023, la direction de Gellainville a demandé à tous les facteurs de récupérer les coordonnées d'entreprise afin de leur proposer d'acheter des " chèques cadeaux " pour distribuer à leur personnel.**

Ces apports font partie des objectifs fixés par la direction et rentrent dans le calcul de notre prime d'équipe. Si l'objectif n'est pas atteint la prime est minorée.

Pour revenir aux chèques cadeaux, nous avons immédiatement demandé : " et nous ? On peut y avoir droit ? L'année dernière nous n'avons rien eu !".

Pas besoin d'alerter toute la direction, la réponse a fusé : " NON ".

Quelques jours plus tard, la directrice et un agent ont " trouvé " 700€ de chèques cadeaux périmés dans le coffre-fort .

700€ de chèques cadeaux, destinés aux agents, qui sont partis à la poubelle.

Des facteurs de Gellainville



**La Poste enterre  
MédiaPost**

*MédiaPost est une filiale du groupe la Poste dont l'activité principale est la distribution d'imprimés publicitaires (IP) dans les grandes villes.*

#### Le début de la fin

Cela aura été très vite pour MédiaPost. Courant de l'année 2023, une première annonce avec quelques communes distribuées par la filiale qui basculent à la Poste. Première conséquence, des fermetures de sites dans certaines villes. Souvent MédiaPost est implanté dans les PPDC, dans ce cas la place est rendue à la Poste. En Eure et Loir par exemple et plus précisément à Gellainville, 2 communes (le Coudray et Champhol) ont été concernés. Le site n'a pas fermé mais la direction de Gellainville ne s'est pas cassée la tête et a redonné cette activité aux facteurs pour qui la charge de travail supplémentaire est conséquente.

#### Une mort accélérée

Le 9 novembre, la Poste invite les OS à faire un bilan de la mesure. Lors de cette invitation des documents sont envoyés et présentés par la boîte.

En même temps, sur les réseaux sociaux, circule une vidéo dans laquelle la fin de MédiaPost est annoncée pour février 2024. Le délai paraissant très court, certains dont je fais partie, ont cru à un " fake ", surtout que dans les documents reçus, il n'y a pas cette information.

Le 10 novembre, la direction renvoie un document sur le même sujet mais cette fois plus complet et là, il est bien fait mention de la fermeture de MédiaPost.

#### Causes et conséquences

Le groupe la Poste en fermant MédiaPost, anticipe les mesures des annonceurs qui veulent réduire le support papier au bénéfice du dématérialisé mais aussi sur les mesures gouvernementales qui teste le " oui pub ". Le " oui

pub " consiste à coller une étiquette sur sa boîte aux lettres quand on veut recevoir les IP, contrairement à ce qui se fait aujourd'hui où il faut écrire si on en veut pas. Reste à prouver que sur le long terme, l'IP va disparaître...

#### Cette décision s'attaque aux plus démunis

Souvent les MédiaPostiers font ce travail comme complément de ressource. Beaucoup de retraités, de parents isolés sont concernés. Cette cessation d'activité est cadrée par un accord dans lequel il y a quelques compensations financières pour ceux qui ne veulent pas intégrer la Poste. Il est prévu que les agents qui rejoignent l'entreprise bénéficient des mêmes conditions qu'à MédiaPost, cela peut être une bonne chose en terme d'horaires ou de rythme de travail choisi mais qui dit " mêmes conditions ", dit aussi avec leurs voitures personnelles...

#### De plus, la Poste annonce déjà vouloir rédiger un accord de transition avec le but que les organisations futures intègrent l'IP sur les tournées de facteur.

Ce n'est donc pas sûr du tout que les MédiaPostiers conservent leurs horaires de travail. Aussi, il faut le dire, c'est une réalité à prendre en compte, certains de ces agents ont des difficultés à lire, ce qui fait que ce n'est pas un handicap pour distribuer de l'IP mais que ça va en devenir un s'il faut distribuer du courrier ou des colis.

Nous savons déjà que certains MédiaPostiers ne vont pas accepter de venir à la Poste et dans ce cas la charge de travail pour les facteurs va être énorme car il est certain que l'entreprise ne va pas embaucher pour distribuer de l'IP.

**A la CGT, nous sommes pour que tous les MédiaPostiers qui le souhaitent puisse intégrer la Poste, avec le même salaire horaire que les postiers, avec la même convention commune, avec les mêmes " avantages ", un véhicule postal pour faire leur travail, avec les mêmes horaires actuels s'ils le veulent, des formations pour qu'ils puissent apprendre leur futur métier...**

Nico

## ORANGE



### Elections chez Orange

La CGT DOGO ( 22 départements dont le 28 ) remercie l'ensemble des salariés ayant voté CGT lors des élections professionnelles. Ce qui la place en 3<sup>ème</sup> position devant FO et Sud.

Sur 5211 électeurs voici les résultats du 1er tour :

#### Collège maîtrise

CFE/CGC 420 électeurs soit 4 sièges

CFDT 434 électeurs soit 4 sièges

CGT 400 électeurs soit 4 sièges

SUD 387 électeurs soit 4 sièges

FO 98 soit 1 siège

#### Collège cadre

CFE/CGC 546 électeurs soit 5 sièges

CFDT 549 électeurs soit 6 sièges

SUD 130 électeurs 1 siège

CGT 1 siège ( au plus fort reste )

#### Collège employé

Le quorum n'ayant pas été atteint pour les salariés ont dû voter à nouveau. Nous avons obtenu :

2 sièges devant la CFDT et la CFE/CGC

Un beau travail a été fait dans le département avec Stella et moi-même afin que le maximum d'électeurs puissent voter et je la remercie

Michèle

Organisation Syndicale	Résultats des élections CSE 2023
CFDT F3C	29,30%
CFE-CGC Orange	31,72%
CFTC	5,21%
CGT-FAPT	11,97%
FO COM	9,88%
SUD.PTT	9,24%
Autres	2,68%

en % des suffrages valablement exprimés

#### Résultats nationaux tous collèges confondus



### Quand les " choco-bon " sont à l'Orange !

*Lors des élections, professionnelles comme politiques, il y a des règles à respecter : la veille du scrutin et pendant le scrutin, toute*

*propagande doit cesser sous peine d'invalidité du scrutin. C'est les mêmes règles pour tout le monde, elles sont même codifiées dans le code électoral.*

Mais chez Orange, les règles ne sont pas les mêmes pour tous. Une organisation syndicale s'est permis d'envoyer des messages " Team's " aux salariés pendant le scrutin pour les appeler à voter pour eux. Cette même organisation syndicale s'est déplacée dans les services amenant une petite douceur aux collègues, des " choco-bon", siglés au titre de la CFE-CGC.

Alors pourquoi la direction de chez Orange ne dit rien ? Il

s'avère qu'un article de la revue " Capital " (pas celui de Karl Marx) datant de février 2022 en dit long sur les relations entre la direction d'Orange et le " président " de la CFE-CGC.

Arrivé à la tête du syndicat en 2006, il a « noué une relation privilégiée avec le PDG Stéphane Richard », au point de déclarer lors de la mise en examen de ce dernier en 2013 lors de l'affaire Tapie : " l'ensemble du personnel souhaite le maintien de Stéphane Richard ". Est-ce pour ses prises de positions qu'il a obtenu le poste à la direction d'Orange Horizons ? Avec un salaire annuel à 208.993 euros bruts (selon la revue Capital), les inquiétudes de fin de mois ne sont pas les mêmes que les salariés lambda.

**Pour la CGT, la défense des revendications des salariés passe avant " notre bien-être personnel ". Combien avons-nous de camarades qui n'ont pas eu de promotion à cause de leur engagement ? Pour autant nous pouvons au moins regarder les collègues les yeux dans les yeux sans être obligés d'offrir des choco-bons au goût d'Orange.**

Jean-François

### Les réorganisations chez Orange, encore et toujours remises en cause par le CSE

#### Le PDG qui venait de Valeo, reprend les vieilles méthodes qui ont fait condamner ses prédécesseurs

En effet baisser les coûts et réduire le personnel à tout prix reste à l'ordre du jour. Une des réorganisations, celle de Orange Business prévoit un plan de départ « volontaires » de 643 personnes en France. Le comité social et économique (CSE) à contacter le ministère du Travail pour le contester. En effet « la direction a déjà prévenu les personnes des impacts sur leur poste, alors

que d'ordinaire dans un plan de départ volontaire, ce sont les salariés qui se manifestent pour partir Rien n'a été fait dans les règles».

Les conséquences de cette maltraitance au travail sont malheureusement bien connues et d'actualité. Entre 2022 et 2023 il ya eu plusieurs suicides, principalement parmi les techniciens et les ingénieurs.

Le déni du malaise à Orange va jusqu'à supprimer de sa revue de presse l'article de Marianne intitulé : « Le spectre d'une deuxième vague » à la suite de la sortie du film « Par la fenêtre ou par la porte » sur le procès en appel de France Télécom.

Gaby

## INTELCIA

## INTELCIA France, la section syndicale Intelcia CGT de Dreux donne des nouvelles !

### La section syndicale Intelcia CGT de Dreux en mouvement !

Présente dans une dizaine de villes en France, l'entreprise Intelcia emploie aujourd'hui plus de 500 salariés dans l'un de ses plus grands centres d'appels en France implanté dans la commune de Dreux en Eure et Loir.

La CGT a réussi à recréer une section syndicale forte et dynamique à Dreux avec plus d'une douzaine de syndiqués engagés et en mouvement au sein d'Intelcia. Aujourd'hui, la CGT est la 2ème organisation syndicale chez le spécialiste de l'outsourcing et de la relation client avec une représentativité de 31,89% obtenue lors des dernières élections professionnelles de juin 2023.

### Elus, mandatés et syndiqués dans l'action et les premières victoires s'annoncent !

Déterminés à défendre la parole du salarié, les élus, mandatés et syndiqués de la section syndicale CGT de Dreux, se mobilisent au quotidien pour mener les actions nécessaires afin de faire avancer différentes causes qui leur tiennent à cœur ainsi qu'un dialogue social franc et direct au sein de l'entreprise. Dans le cadre de la réunion CSE qui s'est tenue en août 2023, les élus et mandatés de la section de Dreux présents lors de cette instance, ont porté haut et fort les revendications sur le modèle de calcul de primes des managers d'équipe. Ce modèle de calcul de primes instauré depuis longue date par l'employeur, impactait fortement la prime des managers suite à l'absence de neutralisation des absences justifiées de leurs collaborateurs. Après plusieurs années de revendications, les managers d'équipe sensibilisés sur les enjeux du combat mené par leurs nouveaux représentants et élus CGT, ont finalement obtenu gain de cause avec la révision du mode de calcul de primes des managers depuis le mois de septembre 2023.

### Les permanences et la défense des droits du salarié !

Les élus et mandatés de la section syndicale de Dreux sont régulièrement sollicités par les salariés d'Intelcia France. En l'occurrence, des salariés de Dreux, Boigny et Charleville-Mézières ont eu à les solliciter régulièrement afin de défendre leurs droits lors de convocation reçue pour un entretien préalable avant licenciement. Les délégués syndicaux ont pour devise de répondre présents à toutes les sollicitations des salariés qui leur adressent une demande d'accompagnement suite à une convocation du

service RH. Les élus et mandatés veillent également à être des médiateurs pertinents et efficaces du dialogue social au sein de l'entreprise à travers la réception de remontées et d'interrogations de salariés qui souhaitent des réponses sur les différents processus et mécanismes au sein de l'entreprise. Les différentes concertations menées par les délégués syndicaux ont pu aboutir à un éclairage et un engagement de l'employeur pour une meilleure communication et plus de transparence dans les échanges. Les permanences sur le site de Dreux sont proposés 2 fois par mois aux salariés et la prochaine permanence est prévue le 29 novembre 2023. Ces permanences permettent de recueillir la parole du salarié, de travailler sur la négociation des accords d'entreprise en cours et à venir. La réflexion permanente et essentielle des élus et mandatés de Dreux reste et demeure l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires chez Intelcia.

### La vie des syndiqués et les prochaines échéances !

Les élus et mandatés de la section de Dreux ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à leur première commission exécutive à Chartres le 7 septembre 2023. Le secrétaire départemental CGT FAPT 28, Jean-François Paty, s'est chargé de présenter le fonctionnement du syndicat à la section CGT de Dreux et l'accueil des membres fût chaleureux et fraternel avec l'engagement collectif de se revoir très prochainement. Le 18 octobre dernier, la section de Dreux s'est rendue à Montreuil pour une rencontre avec l'ensemble des camarades Intelcia France et la volonté d'initier une concertation sur les questions liées à la structure organisationnelle et fonctionnelle de la CGT Intelcia. Il en ressort, la décision collégiale de mettre en place un collectif Intelcia qui se rencontrera une fois par trimestre afin de débattre et de décider d'une ligne directrice commune.

**La première rencontre du collectif est prévue le 24 janvier prochain. Enfin, la CGT FAPT 28 a prévu au mois de décembre, un déjeuner avec l'ensemble des syndiqués de la section de Dreux pour maintenir et enrichir la mobilisation des camarades sur le terrain.**

ATM

Défenseuse Syndicale CGT



## EXPRESSIONS

### La Poste, dernière entreprise à mettre en place le Comité Social et Economique (CSE)

*Emanant des ordonnances Macron de 2017, le CSE a pour but d'éloigner les militants du terrain et de diminuer les moyens syndicaux. Ce n'est rien d'autre qu'un cadeau de plus fait au patronat.*

#### Disparition des anciennes instances et des Journées d'Absence Syndicale (JAS)

Le CSE est composé de plusieurs commissions. Le CSSCT remplace le CHSCT (pas tout à fait avec les mêmes prérogatives), l'Activité Sociale et Culturelle (ASC) se substitue à portail malin/ le COGAS...

D'autres commissions vont composer le CSE comme celle des marchés, économiques, environnement, emploi/formation/handicap... Ces commissions feront des propositions qui seront étudiées lors du CSE. Les représentants du personnel auront le droit de vote mais uniquement consultatif.

Vous me demanderez : " pourquoi y siéger dans ce cas ? En effet, il n'y a pas d'intérêt à y participer mais malheureusement, pour que le syndicat soit représentatif et puisse avoir des heures de délégation pour aller dans les services, il faut quasiment dans tous les cas, être candidat aux élections. A l'heure actuelle, pas besoin d'être élu pour aller dans les services, il suffit de déposer des JAS un mois à l'avance. Nous avons calculé une perte d'au moins 50 % de moyens syndicaux !

Ce sont tous les moyens actuels qui sont menacés, pas que les JAS ! Les locaux, les Heures d'Information Syndicale (HIS), délai de prévenance pour les visites, nos instances, le journal Riposte ...sont remis en question !

#### Périmètre du CSE

Nous n'allons pas tout vous détailler dans cet article car le sujet est vaste et les négociations sont encore en cours.

En Eure et Loir :

le réseau aura un CSE pour 22 départements regroupés sur la partie ouest du pays contre 6 à l'heure actuelle.

La Direction Technique aura un CSE pour toute la France comme aujourd'hui

et au courrier le périmètre est la région centre, soit 6 départements au lieu de 3.

Les militants passeront plus de temps sur la route ou en réunion avec la Poste qu'avec les collègues et il sera plus difficile d'organiser le syndicat.

#### Réinventer le syndicalisme

Certaines Organisations Syndicales ont déjà adopté plus ou moins ce fonctionnement voulu par les entreprises et Macron, en étant moins sur le terrain et plus souvent en réunion avec la boîte mais ce n'est pas l'ADN de la CGT.

Quand nous écrivons qu'il va falloir se " réinventer ", cela signifie que les moyens syndicaux dont nous disposons actuellement n'ont pas toujours existé et la CGT était quand même là.

Il va nous falloir militer différemment, en nous réunissant après le boulot par exemple. La section syndicale, celle qui est au plus près des travailleurs, devra peut-être prendre plus de responsabilité qu'aujourd'hui.

Il ne sera pas possible que le syndicat repose sur une poignée de militants au risque de les épuisés et d'affaiblir le syndicat.

Il est important de soumettre ces sujets à discussion, d'échanger avec nos aînés, qui eux, ont connu ce mode de fonctionnement, pour non pas inventer le syndicalisme, mais le réinventer...

#### Ne pas se tromper de route

Soyons conscient d'une chose, que cela soit dans les instances actuelles, CHSCT, CT, Commissions de Dialogue Social à la Poste (CDSP)... ou dans les futures, ce n'est pas là que nous faisons aboutir les revendications des collègues.

**Ce n'est pas là que nous construisons le syndicat. Nous ne devons pas nous laisser " aspirer " par le CSE et y laisser toutes nos forces car ce n'est pas la bonne route à suivre si l'on veut obtenir des avancées sociales.**



## EXPRESSIONS

### 4 camarades postiers ont participé à la formation niveau 1, organisée par l'UD.

**Sarah et François :** Nous avons participé à la session de formation de la CGT niveau 1 qui s'est déroulée en 2 parties. La première partie en juin (1er module sur 3 jours) et les modules 2 et 3 en septembre (sur 5 jours). Cette formation est très instructive, très constructive avec une bonne ambiance. Certains passages de la formation sont " un peu lourd " mais les échanges et la libre expression entre les stagiaires et les formateurs est essentielle pour la compréhension, ce qui nous éclaire sur l'activité syndicale et comment elle doit se mener. Très intéressant.

**Laura :** J'ai participé à la formation " Participer à la vie de la CGT " qui a eu lieu en deux sessions, l'une en juin et l'autre en septembre.

Nous étions un groupe de 12 syndiqués d'horizons différents : La Poste, le commerce, la banque, la chimie, agent territoriaux...

J'ai apprécié nos échanges et nos débats qui ont été très enrichissants.

La formation était divisée en 3 modules : le premier sur la

société capitaliste, pour bien comprendre comment est organisée la société dans laquelle nous vivons. Dans le deuxième, j'ai pu approfondir mes connaissances sur le mode d'organisation de la CGT et surtout les valeurs fondatrices. Enfin dans le dernier module, nous avons abordé la démarche revendicative de la CGT que j'essaie de garder dans un coin de ma tête au quotidien dans mon travail.

Les multiples supports (vidéos, jeux, exposition...) et le dynamisme des formateurs rendent cette formation attrayante.

**Elodie :** La formation CGT aux modules 2 et 3 a été une expérience enrichissante, elle vise à se familiariser avec les principes et les valeurs de la CGT.

Les formateurs compétents et les échanges dynamiques ont contribué à un apprentissage pertinent.

Au cours de cette formation, nous apprenons à comprendre les enjeux du monde du travail, à négocier avec les employeurs et à s'engager dans des actions collectives pour défendre nos droits.

**Cette formation est souvent le point de départ pour ceux qui souhaitent s'impliquer activement dans le mouvement syndical.**

### Congrès de l' Union Locale de Chartres

*Après plusieurs années en sommeil, l'union locale ( UL ) de Chartres est relancée*



Une union locale est une structure de la CGT. Elle permet aux salariés d'une entreprise où il n'y a pas de syndicat, de pouvoir se syndiquer. Elle organise les salariés de son secteur géographique pour la satisfaction de leurs revendications. Elle œuvre pour donner de l'information et faire connaître la CGT.

En Eure et Loir il existe 5 UL : Châteaudun, Dreux, Épernon, Nogent le Rotrou et Chartres. Chacune s'occupant de son secteur.

Quelques camarades, motivés pour faire exister l'UL de Chartres, ont organisé un congrès qui s'est tenu le 10

octobre dernier. 47 délégués ont répondu présents. Une vingtaine de syndicats étaient représentés.

Lors de ce congrès une CE de 10 personnes a été élue. Mélanie postière, qui travaille au bureau de Voves, fait partie de cette nouvelle CE.

Un bureau de 4 membres a également été élu par la CE. Il est constitué d'une secrétaire : Jenny, un secrétaire adjoint : Loïc, un trésorier : Michel et une trésorière adjointe : Céline.

Si certains d'entre vous, ont du temps et l'envie d'aider à coller ou tracter, c'est avec plaisir que l'UL de Chartres vous accueillera.

Nous félicitons les nouveaux élus de l'UL de Chartres pour leur implication et nous leur souhaitons bon courage.

Sylvie



## DOSSIER

**les retraites complémentaires****Tant qu'il y a des salaires il y a des pensions.****En France les cotisations de l'année versées par les actifs financent les pensions de l'année.**

Tous les salariés cotisent au régime de base de la Sécu. Mais suivant leur statut ils cotisent différemment pour la retraite complémentaire.

Les fonctionnaires cotisent pour une pension

Les contractuels et les non-titulaires de la fonction publique cotisent à la Sécu, c'est la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse (CNAV) et à une caisse complémentaire spécifique : l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (IRCANTEC).

Les travailleurs du privé cotisent à la CNAV et à des caisses de retraite complémentaires. Celles-ci sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif administrées paritairement par les entreprises adhérentes à l'institution et des membres participants : les salariés des entreprises adhérentes.

Ces institutions de retraite complémentaire collectent les cotisations retraites des employés et des cadres du privé.

Ce sont des Groupes Paritaires de protection Sociale (GPS). En métropole se sont : Malakoff Humanis, AG2R-La Mondiale, Alliance Professionnelle avec Agrica-Audiens, B2V et IRP Auto..., Klesia, Ircem pour les emplois de la famille, Apicil.

Ces GPS sont regroupés au sein de l'Agirc-Arrco. Et 13 millions de retraités dépendent des 4 GPS les plus importants

**Le financement**

La retraite complémentaire est un régime par points. Les cotisations du salarié et de l'employeur sont d'abord converties en points avant d'ouvrir droit à une allocation retraite. Le point acheté par les cotisations a une valeur déterminée par l'accord Agirc-Arrco signé par les organisations syndicales et patronales.

Cette ressource est cruciale : en effet le rendement de la cotisation baisse : En 1993 100 euros de cotisations ouvraient droit à plus de 11 euros de pension, c'est aujourd'hui 7,43 euros soit une baisse de 32% !

**Le financement des retraites remis en cause**

Cette ressource pour les retraites complémentaires comme pour la retraite de base est diminuée par les cadeaux faits aux entreprises sous forme d'exonérations des cotisations retraite : plus de 18 milliards d'euros dont près de 3 milliards non compensés par l'État à la Sécurité sociale.

D'autres facteurs impactent la collecte de points : les études longues, le déroulement de la carrière avec des temps partiels subis et les périodes de chômage non indemnisées... Pour les femmes la lutte pour une meilleure retraite passe par l'égalité salariale.

**En 2021 la retraite moyenne mensuelle versée par l'Agirc-Arrco était de 666,3 € pour les hommes et de 304,5 € pour les femmes.**

Il y a 25 millions de salariés qui cotisent et 13 millions de retraités dans ce regroupement Agirc-Arrco. Les réserves exigées doivent subvenir à 6 mois de versements de pensions. En 2023 l'Agirc-Arrco dispose de 79 milliards d'euros de réserves soit 11 mois d'allocation. Cet "excédent" a motivé le gouvernement pour projeter de le ponctionner. Ce à quoi s'oppose tous les négociateurs de l'accord.

La CGT en signant l'accord d'augmentation de 4.9% des pensions au vu de la bonne santé du système a signifié son opposition à tout dévoiement des moyens accumulés par les travailleurs. Cette augmentation a comme conséquence "mécanique" une augmentation des retraites de base de 5,2 % au 1 janvier 2023.

Ce qui est insuffisant pour la CGT. En effet le code la Sécurité sociale stipule que les pensions doivent être revalorisées au niveau de l'inflation. Le retard pris depuis 2017 par les retraites est évalué à 10%.

**L'augmentation générale des retraites pour rattraper l'inflation et la retraite à 60 ans sont toujours d'actualité.**

**Le comité de rédaction de Riposte 28 vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2024 combative et victorieuse.**